

INFO LOCATAIRES

LETTRE D'INFORMATION AUX LOCATAIRES DE OISE HABITAT

n°99
OCTOBRE 2022

Elections locataires, vous êtes tous concernés !

Dans quelques semaines, vous serez parmi les 4 millions de locataires invités à élire vos représentants au Conseil d'Administration d'organismes HLM. Vous n'êtes pas sûr d'être concerné ? Et pourtant...

Pourquoi voter ?

Voter c'est choisir les personnes qui défendront vos intérêts, durant les 4 prochaines années, au sein du Conseil d'Administration de Oise Habitat.

Entretien des logements et des parties communes, maîtrise des charges, qualité des équipements, etc. Sur tous ces sujets qui touchent votre quotidien, vos représentants auront la parole et participeront aux décisions.

Comment voter ?

Vous pouvez voter si vous êtes titulaire d'un bail de location d'un logement Oise Habitat (un vote par logement) depuis au moins 6 semaines avant la date de l'élection

Le vote aura lieu du 15 novembre au 30 novembre.

Quelques jours avant, vous recevrez par courrier le matériel de vote. **Vous pourrez choisir entre 2 modes**



Par correspondance

1. Je consulte les listes des candidats et professions de foi
2. Je décolle l'étiquette autocollante correspondant à mon choix
3. Je la colle sur le bulletin de vote à la place indiquée
4. Je poste le bulletin de vote sans l'affranchir



En ligne

Connectez-vous sur

oisehabitat-election.alphavote.com/identification

N'oubliez pas de vous munir de votre identifiant transmis avec le matériel de vote ainsi que de votre numéro de locataire.

4 associations candidates



- FEVRIER Anne-Marie
- HENNUYER Samuel
- TOURE Worekhiya
- DESFAVRIES Karl
- POGODA Ludmilla
- BLANCO Bernard
- GUILBERT Marie-Laurencia
- ALANOIX Gérard



- LAFONT Josette
- JACINTO Cédric
- BRICHE Hélène
- ADLOFF Francis
- MARCOUREL Aïcha
- MINOT Claude
- THOUROUDE Claudine
- YHUEL Christophe



- MACKIZA Paul-Bernard
- MARNI SANDID Zohar
- FORESTIER David
- DE OLIVEIRA CARDOSO Célia
- BOUBEKEUR Mohamed
- CALI Marie-Annick
- OUAQQA Jaouad
- KURZ Marie-Claude



- GUENDOUZ Alvin
- FAUGOUT BORDAIS Mathilde
- DOUTRELUIGNE Stéphane
- TOURE Hadja
- MOULOU DJ Slimane
- BULCKE Frédérique
- VANDENBROCK Daniel
- GRUNY Annie

Augmentation de l'énergie depuis la fin 2021

Qu'a fait Oise Habitat pour vos charges de chauffage ?

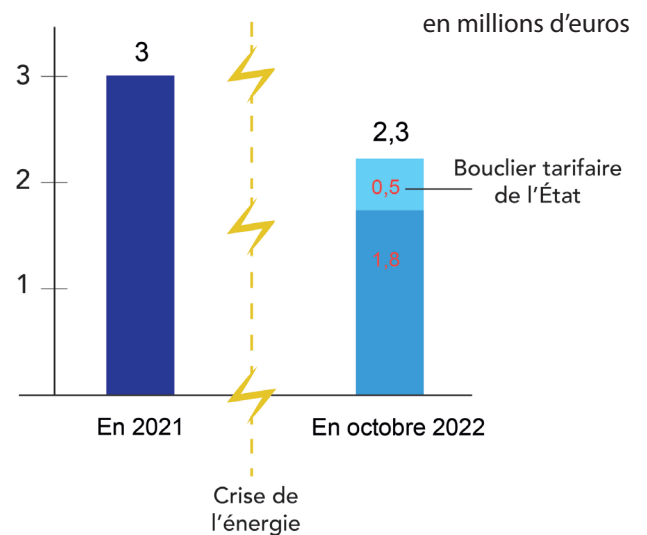
L'augmentation considérable de l'énergie dès la fin de l'année 2021 a conduit Oise Habitat à augmenter vos provisions de chauffage et d'eau chaude sanitaire dès janvier 2022, afin d'étaler vos paiements et de ne pas avoir à vous demander de grosses sommes en une seule fois au début de l'été 2023.

L'annonce par le Gouvernement de la mise en place du bouclier tarifaire pour les locataires du parc social au printemps nous a conduit à reculer la régularisation de charges au mois d'octobre pour vous faire bénéficier d'un calcul personnalisé et au plus juste.

A la fin septembre, chaque locataire a reçu, en plus de la régularisation de ses charges, une lettre personnalisée lui indiquant quelle somme lui était remboursée au titre du bouclier tarifaire des mois de novembre et décembre 2021.

L'État a décidé de prolonger ce bouclier pendant toute l'année 2022. Comme pour 2021, dès lors que les informations nous seront données, Oise habitat vous versera les sommes dues, en complément de la régularisation de charges 2023.

Combien avons-nous remboursé à nos locataires ?



Economies d'énergie

Agir au quotidien sur sa facture d'énergie c'est possible. Voici quelques écogestes



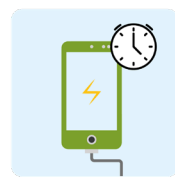
Utilisez des ampoules LED ou basse consommation : elles consomment jusqu'à 6 fois moins d'électricité que les halogènes.



Débranchez vos appareils lorsque vous ne vous en servez pas (télévision, ordinateur, chargeur de portable, box...) car même en veille, ils consomment de l'énergie. À la clé, c'est près de 10% d'économie !



Profitez au maximum de la lumière naturelle et de l'ensoleillement durant la journée et fermez les volets en fin de journée pour conserver la chaleur.



Évitez de charger votre téléphone entre 8h00 et 13h00 et entre 17h30 et 20h30. Ne laissez jamais votre chargeur branché à une prise sans portable au bout.



Dépoussiérez régulièrement vos lampes et luminaires pour gagner jusqu'à 40% de luminosité.



Si vous possédez un lave vaisselle, utilisez le mode économique.



Dégivrez votre réfrigérateur tous les 6 mois et vérifiez régulièrement que la température y est bien à 4°C. Pensez également à nettoyer la grille arrière du réfrigérateur.



Eloignez votre cuisinière du réfrigérateur. Couvrez les casseroles pendant la cuisson et utilisez des modèles adaptés à la taille de la plaque.